

Communiqué de presse, le 15 juillet 2021

Forêt de Retz : les groupes de travail à pied d'œuvre pour le Label Forêt d'Exception®

La forêt de Retz, troisième plus grand massif forestier de France, a reçu, en début d'année, un avis favorable pour le dépôt de son dossier d'éligibilité au label Forêt d'exception®. Un comité de pilotage s'est installé dès février dernier. La troisième phase de cette démarche concerne la mise en place d'ateliers de co-construction, qui viennent de s'achever, avec les différents acteurs en lien avec la forêt.

Portée par la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), l'Office national des forêts (ONF) et le Centre des Monuments Nationaux (CMN), la démarche de labellisation a franchi une nouvelle étape. En effet, du 25 juin au 8 juillet, la mise en place de groupes de travail sur plusieurs demi-journées a permis de commencer la co-construction du contrat de projet. Celui-ci a pour but d'imaginer et de sélectionner les actions prioritaires à mettre en œuvre pour les 5 prochaines années en forêt de Retz.

Associations d'usagers et d'historiens, élus et techniciens des collectivités locales, services de l'Etat (DRAAF, DDT), représentants de la filière bois et du monde de la chasse... ont accepté de faire partie de cette grande réflexion. Environ 60 personnes de l'Aisne et de l'Oise se sont investies lors de ces ateliers co-animés par la Communauté de Communes Retz-en-Valois, l'Office national des forêts et le Centre des Monuments Nationaux. **Ils vont permettre de mettre au point un programme d'actions au bénéfice de la forêt et de ses patrimoines, de la dynamique économique locale et des usagers de la forêt.**

TROIS GRANDES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Afin de fixer les grands objectifs de ce travail collectif, le comité de pilotage a validé trois orientations stratégiques :

- « **Co-construire un projet** de développement touristique et économique durable, original et tourné vers l'avenir au service d'un territoire à haute qualité environnementale »
- « **Accompagner la forêt** de Retz face au défi climatique, préserver et valoriser ce patrimoine naturel dans le cadre de la transition écologique en contribuant au développement de la filière bois locale ».
- « **Affirmer la notoriété** de la forêt de Retz, promouvoir et valoriser ce patrimoine, son identité et celle du territoire en s'appuyant sur son patrimoine culturel et historique ».





LABEL FORET D'EXCEPTION

Ce label, créé à l'initiative de l'ONF en 2008, distingue un projet territorial rassemblant les acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence, autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées.

**FORÊT
CANDIDATE**

Contact presse :

Office national des Forêts

Elise Michaud
elise.michaud@onf.fr
06 21 50 80 31

Marjorie Levasseur
marjorie.levasseur@onf.fr
06 34 07 26 07

Communauté de Communes Retz-en-Valois

Marlène Rollet
m.rollet@retzenvalois.fr
03 23 96 60 17 – 06 86 93 26 89

Emilie Hanat
e.hanat@retzenvalois.fr
03 23 96 61 38